



COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 27 JANVIER 2020

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos – Mme Escroignard
M Senecal

Assiste : M Le Nagard (Comité)

Excusés : Mme Baisnée – M Jasemin - M Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le CLUB RECEVANT.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

BEZONS USO : Mail du 27 01 20

Pris note de votre impossibilité d'utiliser la FMI sur critérium U12 Avenir contre ST BRICE le 25 01 20

BESONS USO : Mail du 27 01 20

Pris note de la liste de vos joueurs ayant participé aux rencontres de critérium U10 U11 du 25 01 20 à DEUIL ENGHIEU FC. La commission n'a réceptionné que les joueurs U10. Il manque la liste de vos U11

ARNOUVILLE FAS : Mail du 22 01 20

Pris note du forfait avisé de vos 2 équipes U9 sur le centre n° 7 à GARGES FCM

ARGENTEUIL FC : Mail du 22 01 20

Pris note de votre demande de modification d'horaire concernant les rencontres de critérium U10/U11. La commission transmet au secrétariat pour modification dans agenda des clubs. Merci de prévenir vos adversaires

CERGY PONTOISE FC : Mail du 23 01 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes 6 & 7 sur critérium U12/U13 à PERSAN US du 25 01 20

BOUFFEMONT ACF : Mail du 24 01 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 & U9 sur les centres d'ARNOUVILLE FAS et MONTMORENCY FC
Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 suite à la fermeture de vos installations

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 25 01 20

Pris note de votre demande report des rencontres de critérium U12 & U13 Avenir

DOMONT FC : Mail du 23 01 20

Pris note de votre demande de désengagement d'une équipe U6/U7, soit 5 équipes pour les prochains plateaux

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 24 01 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8/U9 sur centre n° 7 à GARGES FCM du 25 01 20

ENTENTE SSG : Mail du 24 01 20

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuilles de critérium U10/U11 du 07 12 19
La commission demande au secrétariat d'annuler l'amende

ENTENTE SSG : Mail du 27 01 20

Pris note de la modification du responsable U6/U7 et U8/U9

FOSES UF : Mail du 23 01 20

Pris note de la fermeture de vos installations les 25 & 26 01 20

FRANCONVILLE FC : Mail du 27 01 20

Pris note de la non utilisation de la FMI sur rencontres de critérium U11 Avenir contre DEUIL ENGHIEU FC et U12/U13 contre SARCELLES AAS

GONESSE RC : Mail du 27 01 20

Pris note de la non utilisation de la FMI pour votre équipe 3 sur rencontre de critérium U12/U13 contre S TOUEN AS

GONESSE RC : Mail du 27 01 20

Pris note de la non utilisation de la FMI sur rencontre de critérium U10 Avenir à ARGENTEUIL FC

JOUY FC : Mail du 23 01 20

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuilles de présence du plateau U8 du 30 11 19

MONTMORENCY FC : Mail du 27 01 20

Pris note de votre impossibilité d'organiser le centre du plateau U8 et de disputer les rencontres de critérium U10/U11 contre MONTIGNY OL du 25 01 20

OSNY FC : Mail du 27 01 20

Pris note de la transmission du résultat de la rencontre VILLIERS JS 2 contre OSNY FC 2

PARISIS FC : Mail du 27 01 20

Pris note de votre demande de jouer les rencontres de critérium U10/U11 à domicile à 11 h 00 suite à des problèmes de vestiaires. La commission demande au secrétariat de mettre l'agenda sur le site du DVOF



PERSAN US : Mail du 23 01 20

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 01 02 20

PERSAN US : Mail du 27 01 20

Pris note du forfait avisé de vos 4 équipes U12/U13 sur rencontres de critérium le 01 02 20 à JOUY FC

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 23 01 20

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 01 02 20 : centre transféré au THILLAY ESM

SARCELLES AAS : Mail du 23 01 20

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuilles de critérium U10/U11 du 07 12 19

SARCELLES AAS : Mail du 23 01 20

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8/U9 du 25 01 20 suite à la fermeture de vos installations

ST BRICE FC : Mail du 24 01 20

Pris note du rappel du forfait de votre équipe U13 sur centre du Festival foot U13 à ST OUEN AS du 18 01 20

La commission avait bien enregistré votre forfait avisé

ST LEU FC : Mail du 27 01 20

Pris note de la non utilisation de la FMI sur rencontres de critérium U12/U13 Avenir à ARGENTEUIL RFC – U10/U11 contre COSMO TAVERNY et U12/U13 contre ERMONT AS

ST PRIX ES : Mail du 24 01 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 et U9 sur plateau à MONTSOULT BAILLET et BEAUCHAMP

CONVOCAATION

Lundi 3 Février 2020 à 19 heures

Suite à l'absence des personnes convoquées le lundi 27 janvier 2020, la commission convoque à nouveau :

Pour le club de GOUSSAINVILLE FC

Quevin QUENUM : Responsable de l'Ecole Foot Animation

Daniel MBOME SONGUE : Responsable de la catégorie U12/U13

Présence indispensable sous peine de sanction



PLATEAU n° 4 – U6 / U7 du 1er Février 2020

U6/U7 (équipe 4 joueurs + 1 remplaçant max)

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Equipes	Joueurs
1	Silémame WAGUE Tél 06 15 56 34 75	Stade Gilles Degenève Rue Pdt Wilson 95260 BEAUMONT S/ OISE	CENTRE MODIFIE		
			BEAUMONT MOURS ENT	2	10
			AUVERS ENNERY FC	5	25
			MONTMAGNY SPORTS	3	15
			MONTSOULT BAILLET US	2	10
TOTAL				12	60
2	José TOM Tél 07 77 06 47 33	Stade Salif KEITA Av. de la Plaine des Sports 95300 PONTOISE	CENTRE TRANSFERE & MODIFIE		
			BEZONS USO	4	20
			CERGY PONTOISE FC1	5	25
			PONTOISIENNE JS 2	4	20
			FRETTOISE ES	1	5
TOTAL				14	70
3	BOUFFEMONT AC		CENTRE ANNULE		
TOTAL				0	0
4	Cédric LOPES DA SILVA Tél 06 75 71 81 60	Parc Sportif René Barbier Route de Boran 95820 BRUYERES	CENTRE MODIFIE		
			BRUYERES BERNES USM	2	10
			FOSES FU	3	15
			VIARMES ASNIERES OL	3	15
			PRESLES USL	1	5
			PARMAIN AC	1	5
TOTAL				12	60
5	Jean Jacques FENNETEAU Tél 06 73 88 77 72	Stade du Grand Parc 1, Chemin de Coye 95270 CHAUMONTEL	CENTRE MODIFIE		
			CHAUMONTEL LUZ AS	2	10
			CHAMPAGNE SFC	4	20
			VEMARS ST WITZ FC	3	15
			ARNOUVILLE FAS	3	15
TOTAL				12	60
6	Caroline PITTO Tél 06 61 06 17 49	Stade des Fauvettes Rue de Paris 95330 DOMONT	CENTRE MODIFIE		
			DOMONT FC1	5	25
			DEUIL ENGHEN FC	4	20
			MONTIGNY OL 2	3	15
			SURVILLIERS AVENIR	2	10
TOTAL				14	72



N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Equipes	Joueurs
7	EAUBONNE CSM		CENTRE MODIFIE		
	Brigitte FOUNAS Tél 06 71 30 06 26	Stade Emile Wildermuth Rue André Chenier 95600 EAUBONNE	EAUBONNE CSM	4	20
			ERMONT AS	5	25
			ARGENTEUIL FC 2	3	15
			BOUFFEMONT AC	2	10
TOTAL			14	70	
8	ECOUEN FC				
	Jean Baptiste LEFEBVRE Tél 06 60 14 32 29	Stade Municipal Av du Mal Foch 95440 ECOUEN	ECOUEN FC	5	25
			COSMO TAVERNY	4	20
			ST LEU 95 FC 2	3	15
TOTAL			12	60	
9	EZANVILLE US		CENTRE MODIFIE		
	Falikou FOFANA Tél 06 51 34 28 92	Stade du Pré Carré 93 Av du Mal Foch 95460 EZANVILLE	EZANVILLE US	4	20
			GOUSSAINVILLE FC 2	4	20
			ENTENTE SSG	4	20
			GONESSE RC	2	10
TOTAL			14	70	
10	GARGES FCM		CENTRE TRANSFERE & MODIFIE		
	Abdel DARDAR Tél 06 59 71 30 23	Stade Coubertin 2 A. Frédéric Joliot Curie 95140 GARGES LES GONESSE	GARGES FCM	4	20
			PERSAN 03 US	4	20
			ENTENTE MMB	5	25
TOTAL			13	65	
11	ADAMOIS OL		CENTRE TRANSFERE & MODIFIE		
	Eric CAMPANER Tél 06 37 95 68 83	Stade Philippe Grante 5 Av Paul Thoureau 95890 L'ISLE ADAM	ST LEU 95 FC 1	4	20
			ADAMOIS OL	4	20
			ARGENTEUIL RFC 2	4	20
			GROSLAY FC	2	10
TOTAL			14	70	
12	GROSLAY FC		CENTRE ANNULE		
TOTAL					
13	MENUCOURT AS 1				
	Franck FAVEREAUX Tél 06 72 72 79 42	Stade Georges Galois Rue Bernard Astruc 95180 MENUCOURT	MENUCOURT AS 1	4	20
			CERGY PONTOISE FC2	5	25
			ERAGNY AS 1	3	15
			BOISSY-CHARS-ARRON	1	5
TOTAL			13	65	



N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Equipes	Joueurs
14	MONTIGNY OL 1				
	Sancoun SYLLA Tél 06 50 35 37 82	Stade Bois Barraix Rue de Conflans 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES	MONTIGNY OL 1	3	15
			JOUY FC	5	25
			CERGY PONTOISE FC 3	4	20
TOTAL				12	60
15	PARISIS FC				
	Brascile ALMEIDA DA COSTA Tél 06 12 56 66 18	Stade des Beauregards 130 Route de Pierrelaye 95220 HERBLAY	ARGENTEUIL RFC1	4	20
			PARISIS FC	5	25
			PONTOISIENNE JS1	4	20
TOTAL				13	65
16	PERSAN 03 US		CENTRE ANNULE		
TOTAL					
17	LE THILLAY ESM		CENTRE TRANSFERE & MODIFIE		
	Micael MARTINS ESTEVES Tél 07 78 05 92 74	Stade Municipal Chemin de St Denis 95500 LE THILLAY	PUISEUX LOUVRES FC	2	10
			MARLY ES	4	20
			LE THILLAY ESM	3	15
TOTAL				11	66
18	ROISSY US		CENTRE MODIFIE		
	Kamel SAOUCHI Tél 06 51 95 22 20	Comp. Sportif des Tournelles 55 Rue Houdard 95700 ROISSY EN FRANCE	ROISSY US	3	15
			GOUSSAINVILLE FC1	4	20
TOTAL				7	35
19	ST BRICE FC		CENTRE MODIFIE		
	Djilalli BEKKAR Tél 06 62 51 94 81	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	ST BRICE FC	4	20
			ERMONT ACF	5	25
			CORMEILLAIS ACS	3	15
TOTAL				15	75
20	ST OUEN AS		CENTRE MODIFIE		
	Laurent PLESEL Tél 07 78 18 60 03	Parc des Sports 1 Bd Ducher 95310 ST OUEN L'AUMONE	ST OUEN AS	5	25
			COURDIMANCHE AS	5	25
			VEXIN AS	2	10
TOTAL				15	75



N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Equipes	Joueurs
ST PRIX ES					
21	Cyril CHESNEAU Tél 06 27 29 14 48	Stade Municipal 29 Rue Pasteur 95390 ST PRIX	ST PRIX ES	2	10
			FRANCONVILLE FC 3	5	25
			OSNY FC	3	15
			MENUCOURT AS 2	2	10
TOTAL				12	60
SARCELLES AAS					
			CENTRE MODIFIE		
22	Stéphane KUSAASE Tél 06 29 92 94 06	Stade J. Brami Av. Paul Langevin 95200 SARCELLES	SARCELLES AAS	4	20
			SOISY AM FC	4	20
			ECLAIR DE PUISEUX	2	10
			FRANCONVILLE FC1	4	20
TOTAL				14	70
VILLIERS LE BEL JS					
			CENTRE MODIFIE		
23	Dérick ADJEI Tél 06 72 02 70 48	Parc des Sports Champ Bacon 95400 VILLIERS LE BEL	VILLIERS JS	4	20
			ARGENTEUIL FC 1	3	15
			MONTMORENCY FC	4	20
			BEAUCHAMP AS	3	15
TOTAL				14	70

La commission rappelle aux clubs recevant d'adresser par voie postale ou dépôt au DVOF, dès lundi 3 Février 2020, les feuilles de centre et de présences des clubs visiteurs.

La commission demande aux clubs recevant de garder une copie des documents envoyés.

PLATEAU n° 6 – U8 / U9 du 29 Février 2020

Les centres suivants sont susceptibles d'être centres. La commission demande aux clubs de l'informer pour Lundi 3 Février s'il est impossible de recevoir un centre

U8/U9 - Niveau 1

ARGENTEUIL RFC
ENTENTE SSG
ERAGNY AS
FRANCONVILLE FC
PONTOISIENNE JS
SARCELLES AAS

U8 - Niveau 2

ARGENTEUIL FC
BOUFFEMONT AC
COSMO TAVERNY
ECOUEEN FC
ENTENTE MMB
ERMONT FOOT ACADEMIE
GROSLAY FC
LE THILLAY ESM
MARLY ES
ROISSY US
ST BRICE FC
ST PRIX ES
SOISY AM FC

U9 - Niveau 2

AUVERS ENNERY FC
ENTENTE BEAUMONT MOURS
CERGY PONTOISE FC
DEUIL ENGHIEEN FC
ERMONT AS
EZANVILLE US
MONTMAGNY SPORTS
PARISIS FC
PERSAN US
ST OUEN AS
SURVILLIERS AVENIR
VAUREAL FCM
VILLIERS JS



CHALLENGES U10 & U11 2ème Tour du Samedi 1er Février 2020

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF,

Le 2ème tour regroupe les équipes U10 et U11 qualifiées à l'issue du 1^{er} tour

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés : feuille de résultats – feuille d'arbitrage et feuilles des licenciés par équipe devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 10 FEVRIER 2020 à 16 Heures dernier délai

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

Début des rencontres à 9h30

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : 1 x 16 minutes (sans mi-temps)
- Poule de 3 : 2 x 12 minutes

Les 2 premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour le 3ème Tour qui aura lieu le Samedi 21 Mars 2020

Les centres qui ne pourront avoir lieu le Samedi 1^{er} Février suite aux conditions climatiques devront impérativement se jouer le Samedi 8 Février 2020



CHALLENGE U10

Article 7 - Qualification Challenge U10

U11 Filles : nées en 2009

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2010

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2011 dans la limite de **3 par équipe**.

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

Pour ce 2ème tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres.

Centre n° 1-U10 MARLY LA VILLE ES

MARLY ES 2 - GARGES FCM 2 - LE THILLAY ESM 1 - SOISY AM FC 2

Centre n° 2-U10 SARCELLES AAS

SARCELLES AAS 1 - FRETTOISE ES 1 - ST OUEN AS 1 - MONTMORENCY FC 1

Centre n° 3-U10 GOUSSAINVILLE FC

GOUSSAINVILLE FC 2 - ADAMOIS OL 1 - ENTENTE SSG 1 - EAUBONNE CSM 1

Centre n° 4-U10 FRANCONVILLE FC -

GOUSSAINVILLE FC 1 - FRANCONVILLE FC 3 - MENU COURT AS 1 - SARCELLES AAS 2

Centre n° 5-U10 MONTIGNY OL

MONTIGNY OL 1 - ROISSY US 1 - CERGY PONTOISE FC 1 - ARGENTEUIL RFC 3

Centre n° 6-U10 ARGENTEUIL RFC

ARGENTEUIL RFC 1 - MARLY ES 1 - ARGENTEUIL FC 1 - VILLIERS JS 1

Centre n° 7-U10 SOISY AM FC

ARNOUVILLE FAS 2 - ENTENTE SSG 4 - SOISY AM FC 1 - BELLOY ST MARTIN ASC 1

Centre n° 8-U10 BEZONS USO

BEZONS USO 1 - GARGES FCM 1 - MONTMORENCY FC 2 - PERSAN US 1

Centre n° 9-U10 PONTOISIENNE JS

PONTOISIENNE JS 1 - ST LEU FC 1 - PARISIS FC 2 - ST PRIX ES 2

Centre n° 10-U10 ENTENTE MMB

ENTENTE MMB 1 - ARGENTEUIL RFC 2 - ERMONT AS 2 - VEXIN AS 1

Centre n° 11-U10 GARGES FCM

CORMEILLAIS ACS 1 - GARGES FCM 3 - ST BRICE FC 1 - VIARMES ASNIERES OL 1

Centre n° 12-U10 PARISIS FC

PARISIS FC 1 – ECOUEN FC2 – NEUVILLE AS 1 – ENTENTE SSG 3

Centre n° 13-U10 ERAGNY AS

ERAGNY AS 1 - ST PRIX ES 1 - ST LEU FC 2 - GONESSE RC 1

Centre n° 14-U10 ECOUEN FC

ECOUEN FC 1 - BEZONS USO 2 - FRANCONVILLE FC 2 - DEUIL ENGHEN FC 2

Centre n° 15-U10 CERGY PONTOISE FC

CERGY PONTOISE FC 7 - FOSSES UF 1 - BEAUCHAMP AS 1 - SARCELLES AAS 3

Centre n° 16-U10 JOUY LE MOUTIER FC

JOUY FC 2 - CERGY PONTOISE FC 2 - COURDIMANCHE AS 1 - DEUIL ENGHEN FC 1



CHALLENGE U11

Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2008

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2010 et 2009

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueur (se) s U9 est interdite sous peine de disqualification.

Pour ce 2ème tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres.

Centre n° 1-U11 **DOMONT FC**

CERGY PONTOISE FC 1 - GOUSSAINVILLE FC 2 - DOMONT FC 1 - ST OUEN AS 2

Centre n° 2-U11 **MONTSOULT BAILLET US**

NEUVILLE AS 1 - ROISSY US 1 - ST BRICE FC 3 - MONTSOULT BAILLET US 1

Centre n° 3-U11 **PERSAN US**

SARCELLES AAS 1 - ST OUEN AS 3 - EAUBONNE CSM 2 - PERSAN US 2

Centre n° 4-U11 **ST LEU FC**

VILLIERS JS 3 - MARLY ES 1 - ST LEU FC 2 – MONTMORENCY FC 1

Centre n° 5-U11 **BEAUCHAMP AS**

BRUYERES BERNES USM 1 - BEAUCHAMP AS 1 - ENTENTE SSG 4 - MENU COURT AS 2

Centre n° 6-U11 **DEUIL ENGHIEU FC**

ENTENTE MMB 2 - DEUIL ENGHIEU FC 1 - ECOUEN FC 1 - SARCELLES AAS 2

Centre n° 7-U11 **PUISEUX LOUVRES FC**

SARCELES AAS 4 - PUISEUX LOUVRES FC 1 - ST LEU FC 1 - FRANCONVILLE FC 3

Centre n° 8-U11 **CORMEILLAIS ACS**

VEXIN AS 1 - CORMEILLAIS ACS 2 - ENTENTE MMB 1 - ERAGNY AS 1

Centre n° 9-U11 **EAUBONNE CSM**

EAUBONNE CSM 1 – ENT. BEAUMONT MOURS 1 - ERMONT AS 1 - MENCOURT AS 1

Centre n° 10-U11 **OSNY FC**

OSNY FC 1 - JOUY FC 1 - ST OUEN AS 1 - SARCELLES AAS 3

Centre n° 11-U11 **ADAMOIS OL**

ADAMOIS OL 1 - DEUIL ENGHIEU FC 3 - ENTENTE SSG 1 - MONTMAGNY SPORTS 1

Centre n° 12-U11 **COSMO TAVERNY**

ENTENTE SSG 3 - COSMO TAVERNY 1 - ST BRICE FC 1 - PERSAN US 1

Centre n° 13-U11 **ERMONT AS**

ST LEU FC 3 - FRANCONVILLE FC 1 - ERMONT AS 2 - ST BRICE FC 2

Centre n° 14-11 **GROSLAY FC**

PARISIS FC 1 - SOISY AM FC 1 - VILLIERS JS 1 - GROSLAY FC 2

Centre n° 15-U11 **ARGENTEUIL FC**

ARGENTEUIL FC 1 - PARISIS FC 2 - FRANCONVILLE FC 2 - GARGES FCM 1

Centre n° 16-U11 **ARNOUVILLE FAS**

MARLY ES 2 - ARNOUVILLE FAS 1 - ENTENTE SSG 2 - ARGENTEUIL RFC 1



COUPE DU COMITE U12

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

DOMONT FC : 1^{er} appel de feuille de centre et feuilles de présence des clubs – centre n° 11 Coupe du Comité U12 du 18 01 20

GOUSSAINVILLE FC : 1^{er} appel de feuille de centre et feuilles de présence des clubs – centre n° 16 Coupe du Comité U12 du 18 01 20

FESTIVAL FOOT U13

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

MENUCOURT AS : 1^{er} appel de feuille de centre et feuilles de présence des clubs – centre n° 12 Festival Foot U13 du 18 01 20

PONTOISIENNE JS : 1^{er} appel de feuille de centre et feuilles de présence des clubs – centre n° 13 Festival Foot U13 du 18 01 20

ERMONT AS : 1^{er} appel de feuille de centre et feuilles de présence des clubs – centre n° 16 Festival Foot U13 du 18 01 20

CRITERIUM U12 / U13

2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} Appel de feuille de match n° 22062482 du 11 01 20 – critérium U12/U13 contre VILLIERS JS 4

AMENDES

ARNOUVILLE FAS : Non réception après 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence - centre n° 3 du plateau U6/U7 du 07 12 19

Amende : 15 € x 2 = 30€

BOUFFEMONT ACF : Non réception après 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence de BOUFFEMONT ACF - ECOUEN FC - ST LEU FC & ARGENTEUIL FC - centre n° 5 du plateau U6/U7 du 07 12 19

Amende : 15 € x 5 = 75 €

COSMO TAVERNY : Non réception après 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence de COSMO TAVERNY - CERGY PONTOISE FC - FRANCONVILLE FC - centre n° 6 du plateau U6/U7 du 07 12 19

Amende : 15 € x 4 = 60 €

COURDIMANCHE AS : Non réception après 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence de COURDIMANCHE AS CERGY PONTOISE FC - ST OUEN AS & BOISSY CHARS ARRONVILLE - centre n° 7 du plateau U6/U7 du 07 12 19

Amende : 15 € x 5 = 75 €

MONTMORENCY FC : Non réception après 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence de MONTMORENCY FC - ERMONT AS - FOSSES UF - centre n° 12 du plateau U6/U7 du 07 12 19

Amende : 15 € x 4 = 60 €



PONTOISIENNE JS : Non réception après 2ème appel feuille de présence sur centre n° 13 - plateau U6/U7 du 07 12 19 à OSNY FC
Amende : 15 €

ARGENTEUIL RFC : Non réception après 2ème appel feuille de présence sur centre n° 15 - plateau U6/U7 du 07 12 19 à PONTOISIENNE JS
Amende : 15 €

ERMONT AS : Non réception après 2ème appel feuille de présence sur centre n° 2 - plateau U8/U9 niveau 1 du 30 11 19 à ARGENTEUIL RFC
Amende : 15 €

SOISY AM FC : Non réception après 2ème appel feuille de centre n° 6 - plateau U8/U9 du 30 11 19 à SOISY AM FC
Amende : 15 €

GONESSE RC : Non réception après 2ème appel feuille de présence sur centre n° 6 - plateau U8/U9 niveau 1 du 30 11 19 à SOISY AM FC
Amende : 15 €

COSMO TAVERNY : Non réception après 2ème appel feuille de présence sur centre n° 11 - plateau U9 - niveau 2 du 30 11 19 à ST OUEN AS
Amende : 15 €

VAUREAL FCM : Non réception après 2ème appel feuille de centre sur centre n° 12 - plateau U9 - niveau 2 du 30 11 19 à VAUREAL FCM
Amende : 15 €

ERAGNY AS : Non réception après 2ème appel feuille de centre et feuilles de présence d'ERAGNY AS – COURDIMANCHE AS - MONTIGNY OL et NEUVILLE AS sur centre n° 5 - plateau U9 - niveau 2 du 30 11 19
Amende : 15 € x 5 = 75 €

BEZONS USO : Non réception après 2ème appel feuille de centre et feuilles de présence de BEZONS USO & CERGY PONTOISE FC sur centre n° 1 - plateau U8 - niveau 2 du 30 11 19
Amende : 15 € x 3 = 45 €

MONTMAGNY SPORTS : Non réception après 2ème appel feuille de centre et feuilles de présence de MONTMAGNY SPORTS - VILLIERS JS - PUISEUX LOUVRES FC - ARGENTEUIL RFC & MONTSOULT BAILLET US sur centre n° 9 plateau U8 - niveau 2 du 30 11 19
Amende : 15 € x 6 = 90 €

MONTMORENCY FC : Non réception après 2ème appel feuille de centre du centre n° 10 - plateau U8 - niveau 2 du 30 11 19
Amende : 15 €

NEUVILLE AS : Non réception après 2ème appel feuille de centre et feuilles de présence de NEUVILLE AS - PONTOISIENNE JS - COURDIMANCHE AS - OSNY FC & MAGNY F sur centre n° 11 - plateau U8 - niveau 2 du 30 11 19
Amende : 15 € x 6 = 90 €



ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Les clubs intéressés par l'organisation des manifestations ci-dessous, sont priés de proposer leur candidature par écrit à l'attention de la Commission Football d'Animation au plus tard le
6 Janvier 2020

FINALE DEPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F le SAMEDI 4 AVRIL 2020

(Toute la Journée)

(3 Terrains à 11 obligatoirement sur le même site)

FINALE DEPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12 le SAMEDI 23 MAI 2020

(2 Terrains à foot à 8 sur le même site)

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11 le SAMEDI 25 AVRIL 2020

(Toute la Journée)

(2 Terrains à 11 obligatoirement sur le même site)

JOURNEE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 6 JUIN 2020 (Matin & Après-Midi)

(4 Terrains à 11 obligatoirement sur le même site)



SECTION FEMININES

RAPPEL REGLEMENT ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes, qui seront soumises à amendes dès les premières journées suivant les vacances :

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :
 - o 1^{er} = 10€
 - o 2^{ème} = 15€
 - o 3^{ème} = 20 + Forfait Général = 25€
- Le Forfait général de 25€ est imputé même au forfait avisé.
- Absence non excusée en U9F = 10€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non licenciée = 120€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = 80€
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) = 10€
- Non réception de la feuille de match après deux relances = 15€
- L'arbitrage à la touche doit être assuré sur tous les matchs :
 - o Joueuses remplaçantes obligatoirement en U13F
 - o Dirigeants en U11F
 - o Joueuses remplaçantes ou dirigeants en U16F à 8, U19F à 8 et Séniors F à 8.
- Les zones techniques (banc des remplaçantes et des éducateurs) en Foot à 8 sont placées à droite et à gauche du But de Foot à 11 (personne au milieu du terrain).
- Les licences sont obligatoires (l'éducateur doit se rendre au match muni de la liste avec photos Footclub ou de l'application Foot Compagnon), il en va de la responsabilité de l'éducateur de l'équipe et du Club recevant.
- **L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**

COURRIERS CLUBS

RFC ARGENTEUIL

Mail du 20/01/20

U11F à 8 Groupe A

Pris note de votre courrier pour changer la date de votre match.

GONESSE RC 1 / ARGENTEUIL RFC 1

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le 25/02/20 à 11h00.

Dans l'attente de l'accord du club adverse.

VIARMES ASNIERES OL / COSMO TAVERNY

Nous vous informons que votre match reporté du 14/12/19 prévu au 01/02/20 ne peut se jouer car vous avez match de critérium de la deuxième phase par conséquent nous reportons votre match au 08/02/20.



**ERMONT AS
U11F Groupe B**

Mail du 28/01/2020

Pris note de votre courrier pour changer l'heure du coup d'envoi suite à l'indisponibilité de vos vestiaires.

ERMONT AS / CERGY PONTOISE FC

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 11H30.

ADAMOIS OL

Pris note de votre suppression de l'entente avec FOSSES FU en U13F. Votre équipe est ADAMOIS OL en U13F.

**ERMONT AS
U13F Groupe E**

Mail du 28/01/2020

Pris note de votre courrier pour changer l'heure du coup d'envoi suite à l'indisponibilité de vos vestiaires.

ERMONT AS / OSNY FC

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 11H30.

**COSMO TAVERNY
U13F Groupe B**

Mail du 28/01/2020

Pris note de votre courrier pour changer l'heure du coup d'envoi suite à l'indisponibilité de vos terrains en raison du challenge U11.

COSMO TAVERNY / SAINT OUEN L'AUMONE

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 11H00.

Accord des deux clubs.

RFC ARGENTEUIL

Mail du 28/01/20

Pris note de votre désengagement en rassemblement U11F.

FORFAIT AVISE

ST PRIX ES

Mail du 23/01/20

1^{er} Forfait avisé

THILLAY VAUD'HERLAND

Mail du 27/01/20

2^{ème} Forfait avisé

FORFAIT NON AVISE

JOUY LE MOUTIER FC

U11F Groupe D – Match n° 22127894

1^{er} Forfait non avisé – Amende 10€

APPEL DE FEUILLES DE MATCHES

ERMONT AS

U11F Groupe B

Match n°22127861

ERMONT AS 1 / GARGES FCM 1

1^{er} Appel à la feuille de match le 27/01/20

DOMONT FC

U11F Groupe B

Match n°22127862

DOMONT FC 1 / ARGENTEUIL FC 1

1^{er} Appel à la feuille de match le 27/01/20

**FRANCONVILLE FC**

U11F Groupe C

Match n°22127877

FRANCONVILLE FC 1 / VIARMES ASNIERES OL 1

1^{er} Appel à la feuille de match le 27/01/20**PUISEUX LOUVRES 95**

U11F Groupe D

Match n°22127892

PUISEUX LOUVRES 95 1 / SARCELLES AAS 1

1^{er} Appel à la feuille de match le 27/01/20**MATCHES A JOUER****08/02/20****U13F à 8 – Groupe C**

Match n°22127653 du 14/12/19

VIARMES ASNIERES OL 1 / COSMO TAVERNY 1

25/02/20**U11F à 8 – Groupe A**

Match n°22127851 du 01/02/20

GONESSE RC 1 / ARGENTEUIL RFC 1

PLATEAUX ET CRITERIUMS

Comme cela a été expliqué lors de la réunion du Football Féminin en Juin 2019, une phase de brassage aura lieu jusqu'aux vacances de la Toussaint et les licences seront alors vérifiées pour la création des poules.

PLATEAU U6F à U9F Plateau n°6 :

- Samedi 29/02/2020
- Samedi 14/03/2020

CRITERIUMS U11F Journée 3 :

- Samedi 29 février 2020

CRITERIUMS U13F Journée 2 :

- Samedi 01 février 2020

Toutes les feuilles de matchs de brassage, de rassemblements U11F et de plateau U9F vont être envoyées sur la messagerie officielle des Clubs et peuvent être retrouvées dans la rubrique Documents – Formulaires – Football Féminin du site internet.



PLATEAU U6F à U9F

SPECIAL SPORTS D'HIVER

Vous pouvez venir avec une tenue de sport d'hiver (combinaison de ski,...)

PLATEAU U6 à U9 F du 29/02/2020

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
1	PIHEN Charlène 0664149811	Stade municipale rue du général de gaulle Pierrelaye	10 H 00	FC PARISIS		
				ADAMOIS OL	1	7
				CERGY PONTOISE FC	1	7
				ENT MMB ST LEU	2	14
				PERSAN US 03	1	7
				VIARMES FC	2	14
				PARISIS FC	3	21
				ENT SSG	1	7
				RFC ARGENTEUIL	2	14
				SARCELLES AAS	1	7
				GONESSE RC	1	7
				COSMO TAVERNY	1	7
				ARGENTEUIL FC	1	7
				SOISY FC	1	7
				FOSES FU	2	14
				ST PRIX ES	1	7
				ERMONT AS	1	7
DOMONT FC	2	14				
ST OUEN L'AUMONE AS	1	7				
GARGES FCM	1	7				
TOTAL					26	182

PROCHAIN PLATEAU U6F à U9F du 14 MARS 2020

PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
1	CUGUEN Natacha	Complexe sportif J-Bouin, 111 rue de Montmorency, Taverny	11H00	COSMO TAVERNY		
				SOISY FC	1	7
				DOMONT FC	2	14
				ST OUEN L'AUMONE AS	1	7
				GONESSE RC	1	7
				GARGES FCM	1	7
COSMO TAVERNY	1	7				
					7	49



PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
2	HUART Pascal 06 62 64 98 55	stade PH-Grante, Avenue P-Toureau, l'Isle Adam	11H00	ADAMOIS OL		
				ADAMOIS OL	1	7
				PARISIS FC	3	21
				CERGY PONTOISE FC	1	7
				VIARMES ASNIERES OL	2	14
				ST PRIX ES	1	7
				ERMONT AS	1	7
ENT SSG	1	7				
TOTAL					10	70

PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
3	ANSEL Ammal 06 43 07 45 15	Stade Auguste Delaune, rue du grand Tremblay, Fosses	11h00	FOSSES FU		
				FOSSES FU	2	14
				SARCELLES AAS	1	7
				RFC ARGENTEUIL	2	14
				PERSAN US 03	1	7
				ENT MMB ST LEU	2	14
				ARGENTEUIL FC	1	7
TOTAL					9	63

